

crits sans valeur littéraire propre. Ce qui s'est écrit chez nous d'ouvrages à prétentions littéraires sur des sujets canadiens ne saurait constituer une littérature canadienne... L'étranger s'intéresse encore à nos productions par curiosité de collectionneur."

M. Asselin est bien sévère. Nous ne pouvons pourtant nier la justesse de cette dernière phrase: l'étranger s'intéresse encore à nos productions par curiosité de collectionneur.

Les critiques français corrigent en effet les oeuvres canadiennes avec la bienveillance d'un professeur qui s'intéresse aux devoirs de son élève préféré. Ils louent bien plus l'effort fait que le travail accompli. Quand ces critiques jugeront nos travaux littéraires d'après leur valeur intrinsèque, comme ils font des livres édités chez eux, alors seulement nous entrerons dans la république des lettres, avec les droits et titres des citoyens intellectuels.

Or, M. Asselin n'admet pas l'existence actuelle d'une littérature canadienne: Arthur Buies, avant lui, faisait mieux, quand il déclarait que ses compatriotes sont de "Jeunes Barbares" et que les lettres canadiennes n'existeront jamais.

Comment peut-on faire pareille prophétie? Nous préférons croire le premier écrivain français qui se soit intéressé à l'étude de nos débuts littéraires, M. Charles Ab der Halden: "Après une période fatale d'imitation, viendra l'originalité."

Charles Le Goffic dans la collaboration qu'il apporte au Larousse Mensuel illustré (années 1911-13) sur le Canada, écrit: "La littérature canadienne est une littérature encore jeune relativement: elle date, en effet, de la cession (1763). Toute française

d'accent, elle est aussi toute française de sentiment, et c'est qu'elle est surtout à l'origine une littérature de protestation. Elle tend, depuis quelques années seulement à se "nationaliser" et il n'est pas impossible qu'elle y réussisse."

Un autre qui accepte le "fait" d'une littérature canadienne!

M. le chanoine Emile Chartier, dans son intéressante synthèse d'histoire des lettres canadiennes, écrite à la demande de J. Calvet, pour le supplément de son Manuel d'Histoire de la Littérature française, explique de façon claire et neuve comme il entend la question:

"Celle-ci (la littér. canadienne) existe-t-elle? Un débat assez acrimonieux se continue à ce sujet, depuis longtemps. **L'accord entre les parties belligérantes serait sans doute près de se faire, si l'on voulait d'abord s'entendre sur les termes.** Quand ils parlent des lettres canadiennes, les uns pensent aux oeuvres qui méritent de figurer dans l'histoire de la littérature, aux chefs-d'oeuvre consacrés par la postérité. A ce compte, il est difficile de ne pas le leur concéder: les lettres canadiennes sont et seront longtemps encore en puissance. Les autres englobent sous ce nom la collection des ouvrages qui constituent "l'histoire littéraire", tous ceux entre lesquels les critiques opèrent un triage pour faire entrer les meilleurs dans "l'histoire de la littérature". En ce sens, les lettres canadiennes existent véritablement. Un érudit, M. Philéas Gagnon, en a dressé le catalogue dans son "Essai de Bibliographie", qu'on a depuis complété. Les Canadiens ont des livres de chez eux, écrits par les leurs, où s'exprime leur âme à eux."